



Déclarations des données d'activités et financières Réel 2024/ Prév 2025



Bienvenue au webinaire



Ce webinaire est enregistré

Il sera mis à disposition
de l'ensemble des partenaires
avec le diaporama
qui va vous être présenté
sur les pages locales du Caf.fr :

[Espace partenaires](#)

Pendant le webinar

Nous vous conseillons de :



Couper les micros



Eteindre vos caméras

**Le support sera diffusé sur le
caf.fr – droit d'image limité**



**Fermer toutes vos
autres applications**



**Poser vos questions
par Tchat**



**Vous regrouper
si nécessaire**

Bienvenue au webinaire

*Ce webinaire
vous est présenté par :*

Le service
Aides Financières
Action sociale

Maggy Aicard

Manager Afas

Elodie Wendling

Conseiller fonctionnel Dépenses
Action Sociale

Le service
Maîtrise des risques
Action Sociale

Fabien Baquet

Contrôleur Service comptabilité



Sommaire du Webinaire

- 1 – Focus **Mon Compte Partenaire**
- 2 – Présentation des **contrôles de cohérence**
- 3 – Focus sur les **nouveautés**
- 4 - Date **d'appel** et de **paiement** des acomptes
- 5 - **Barèmes 2025**
- 6 - Le **calendrier 2025** des relations avec la Caf & les **engagements réciproques** autour de la gestion de vos droits
- 7– Les interlocuteurs Caf / **Offre de RDV des Droits Partenaires**





Focus sur mon compte partenaire

Conventionnement Mon Compte Partenaire en mode délégation

Création d'un compte conventionné en mode délégué :

Le mode fonctionnement

- La Caisse d'Allocations Familiales crée le compte pour l'Administrateur.
- L'administrateur partenaire crée les utilisateurs
- L'administrateur doit attribuer les groupes (Afas habilité et Afas déclaré)
- Les personnes habilitées doivent affecter les rôles
- **En cas de changement d'utilisateur (Fournisseur de données d'activité, de données financières ou approbateur de déclaration), l'administrateur doit effectuer les modifications nécessaires**
- En cas de changement d'administrateur, il faut se rapprocher du référent Mon Compte Partenaire de la Caf du Var (contactmoncomptepartenaire@caf83.caf.fr)

Rappel à la création du compte partenaire

- Lorsqu'un compte est créé :
 - L'utilisateur reçoit par mail son identifiant
 - Et un mot de passe provisoire (valable 24 h) qui devra être personnalisé lors de la première connexion



Conventionnement Mon Compte Partenaire en mode délégation

Attribution des groupes :

CRÉER UN UTILISATEUR PARTENAIRE

Convention sélectionnée : Communauté de Communes Provence Verdon (état : Validée) **Organisme partenaire :** Communauté de Communes Provence Verdon

Nom : *

Prénom : *

Date d'ouverture :

Adresse mail : *

Confirmer adresse mail : *

Date de clôture :

Téléphone :

Confirmer le téléphone :

Sédentaire (possède un poste fixe)

Itinérant (poste de travail variable)

Groupe d'habilitation :

- AFAS-DECLARER**
- AFAS-HABILITER**



Conventionnement Mon Compte Partenaire en mode délégation

Attribution des rôles :

The interface is divided into three main sections:

- Left Sidebar (Navigation):** Includes 'MON COMPTE PARTENAIRE ADMINISTRATI...', 'BIENVENUE', 'MON PROFIL', 'GESTION DES HABILITATIONS', 'SUPERVISION DGFIP', 'RÈGLES D'USAGE', 'AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE', and 'Administration des profils' (highlighted).
- Search Panel:** Contains filters for 'Partenaire', 'Utilisateur', 'Rôle', 'Activité', 'Type d'activité', and 'Nature d'activité'. It also shows 'Etat de l'habilitation' (Actif, Historique, Inactif, Non attribué) and 'Lieux d'implantation' (Oui, Non). A 'Rechercher' button is present.
- Form Section:** Titled 'HABILITER UN UTILISATEUR', it includes:
 - Step 1: 'SÉLECTIONNER L'UTILISATEUR' with dropdowns for 'Pour le partenaire ...' (BABY LOGIS LA SEYNE - 392469672) and 'Pour l'utilisateur ...'.
 - Step 2: 'SÉLECTIONNER LE RÔLE' with dropdowns for 'Au rôle de ...' and 'A partir du ...' (13/12/2023).
 - Step 3: 'SÉLECTIONNER LA PORTÉE' with dropdowns for 'Activité', 'Type d'activité', and 'Nature d'activité'. A radio button group allows selecting 'des activités' (selected) or 'des lieux d'implantation'.
 - Buttons: 'Enregistrer' and 'Enregistrer et quitter'.

A large green button at the bottom center reads 'Affecter un rôle à un utilisateur habilité'. A blue mouse icon is positioned below it. A large blue arrow points from the 'des activités' radio button in the form down to the explanatory text.

En cas de multi lieux d'implantation : l'habilitation pour le FDA se fait par activité **et** par lieu d'implantation





La présentation des contrôles de cohérences

Déclencheurs : contrôles de cohérence

Liste des écarts qui doivent être justifiés par vos soins en fournissant des **données chiffrées** pour les variations de plus ou moins 10% et 5 000€ en valeur absolue



Nouveautés dans le traitement de vos données transmises à la Caf

À compter de 2022, la politique de contrôle de vos données évolue pour une meilleure sécurisation des financements et des prévisions budgétaires. Le principe de base reste inchangé : une comparaison est effectuée entre vos données présentes et passées permettant d'identifier des écarts potentiellement anormaux. Le but étant d'identifier d'éventuelles erreurs de saisie, des mauvaises pratiques etc. Les aides concernées sont celles dont les données sont transmises à partir du portail Aides financières d'action sociale (Afas) à savoir, à ce jour, les établissements d'accueil du jeune enfant (ayant basculé de l'ancien portail vers Afas), les accueils de loisirs et assimilés, les structures jeunesse, les Relais petite enfance, les Lieux d'accueil enfants parents.

Principales nouveautés 2022

Des nouveaux contrôles font leur apparition, d'autres sont modifiés voire supprimés. Chaque donnée utilisée pour le calcul des différentes aides est concernée par un contrôle automatisé. Les heures, les Etp, la durée d'ouverture, les charges, etc. Des nouvelles indications seront disponibles en cours d'année directement sur votre écran pour faciliter votre saisie. A des fins de pilotage, des alertes seront

également affichées lors de la transmission de vos données définitives en cas d'érosion de votre activité et/ou hausse de vos charges constatées sur trois ans. Ces éléments ne nécessitent pas de justification de votre part. L'ensemble de ces modifications sont mises en œuvre à partir de la transmission de vos données de l'exercice 2022 et ne portent donc pas sur vos données définitives de 2021.

QUELQUES CHIFFRES

- 90 000 équipements soutenus
- 3,7 milliards d'euros versés annuellement
- 180 000 déclarations de données traitées par an
- 1 000 professionnels impliqués dans l'étude de vos données

LES ATTENDUS

Vos données

La qualité de vos données est primordiale et commence dès vos prévisions de début d'année. Une vigilance particulière doit être apportée aux aides concernées par une actualisation des données en cours d'année. Celle-ci permet de prendre en compte les premiers mois d'activité et ainsi d'ajuster vos prévisions.

Votre commentaire

Vous devez détailler les principales causes des écarts ou variations détectés. Votre commentaire doit être suffisamment détaillé et précis. Il est attendu que vos explications soient désormais fréquemment chiffrées afin d'objectiver les situations et de faciliter l'analyse menée par votre Caf.

Votre Caf

Votre Caf doit être en capacité de comprendre les principales sources d'évolution de vos données pour valider votre déclaration. En l'absence d'éléments suffisamment exhaustifs, détaillez votre chiffre, les services ont pour obligation de revenir vers vous en mettant en attente votre dossier.

Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement :

- les variations de données d'activité

Pour les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants :

- les variations de charges
- les variations des heures facturées
- les variations des heures réalisées
- les participations familiales
- les variations du nombre de places soutenues

Pour les autres Prestations de Services :

- les variations de charges
- les variations de la durée d'ouverture
- les variations des heures d'ouverture
- les variations du nombre d'Equivalent Temps Plein déclarés

Ces écarts sont toujours comparés :

Pour les prévisionnels : à la dernière déclaration validée N-1 (soit réel ou prévisionnel actualisé de septembre ou prévisionnel actualisé de juin ou réel N-2).

Pour les réels : au réel N-1 et à la dernière déclaration validée de N (soit prévisionnel actualisé de septembre ou prévisionnel actualisé de juin ou prévisionnel).



Les contrôles de cohérence

Liste non exhaustive

Les différents motifs à l'origine des variations

- Augmentation/Diminution de l'activité et des données financières à cause de la crise sanitaire
- Augmentation/Diminution de la capacité d'accueil (autorisation de fonctionnement, Sdjes)
- Augmentation/Diminution de l'amplitude d'ouverture de la structure
- Hausse/Diminution du nombre d'enfants accueillis ayant un impact sur l'évolution des heures réalisées facturées
- Absentéisme des enfants en hausse/en baisse
- Augmentation/Diminution de l'amplitude des contrats d'accueil
- Fermeture temporaire ou définitive de l'équipement
- Erreur de comptabilisation de l'activité, des charges, des recettes
- Ouverture/Fermeture (temporaire ou définitive) en cours d'année N ou N-1
- Augmentation/Diminution du nombre de familles à revenu modeste ou revenu élevé accueillies
- Changement dans le mode de tarification des familles modifiant la nature des heures financées par la Caf
- Départ en retraite, arrêt de travail
- Recrutement/Départ du personnel
- Recrutement du service durant les vacances scolaires
- Accroissement/Diminution de la qualité de service
- Modification du règlement de fonctionnement
- Recours à des prestataires qualifiés



Les contrôles de cohérence

Les attendus

Les commentaires sont détaillés et justifiés de façon chiffrée, ils doivent permettre d'expliquer à minima 50% de la variation

Par exemple :

Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement :

1) les variations du droit : en lien avec la variation des données d'activité ou une augmentation du prix de revient

2) les variations de données d'activité : identifier précisément les situations et le nombre d'enfants concernés au niveau de l' Accueil de loisir sans hébergement :

- Nous préciser les variations au niveau de la déclaration Sdjes
- Nous indiquer le nombre d'enfants accueillis par rapport aux précédentes déclarations
- Nous indiquer le volume d'heures impacté par ces variations



Les contrôles de cohérence

Les attendus

Pour les Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants :

1) les variations de charges :

- Nous indiquer toutes les évolutions structurelles, tous les recrutements et départs

2) les variations des heures facturées et réalisées :

- Nous préciser les variations au niveau de l'autorisation de fonctionnement
- Nous indiquer le nombre d'enfants accueillis par rapport aux précédentes déclarations
- Nous indiquer le volume d'heures impactées par ces variations

3) les participations familiales :

Dans le cas d'évolution des revenus de familles :

- Nous indiquer le nombre d'enfants au-dessus ou en-dessous de la participation horaire moyenne
- Nous indiquer le montant financier impacté

4) les variations du nombre de places soutenues :

Nous indiquer si des berceaux sont réservés par une entreprise



Les contrôles de cohérence

Les attendus

Pour les autres Prestations de Services :

1) les variations de charges :

Nous indiquer toutes les évolutions structurelles, tous les recrutements et départs

2) les variations de la durée d'ouverture ou des heures d'ouverture :

Nous préciser les évolutions du nombre de mois d'ouverture :

- Fermeture définitive ou partielle
- Ouverture en cours d'année

3) les variations du nombre d'ETP déclarés:

Dans le cas d'évolution du nombre d'ETP.

Nous indiquer :

- l'absentéisme du personnel
- La baisse d'activité Caf
- Le recrutement de personnel
- Les difficultés de recrutement suite au départ du personnel



Focus sur les nouveautés



@-CoVar

Retrouvez-nous sur [E-CoVar](#),
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr

Toutes les Prestations de services

Détail des Comptes Budgétaires pour une meilleure visibilité budgétaire :

61	Services extérieurs
• 611	Sous-traitance générale
◦ 6111	Dont sous-traitance repas
◦ 6112	Dont sous-traitance service support, frais de siège, service paie ⓘ
• 613	Locations mobilières et immobilières
• 614	Charges locatives
• 61AUT	Autres comptes 61 (612, 615 à 619) : Crédit-bail, entretien et réparations, assurance, études et recherche, divers, RRR
62	Autres services extérieurs
• 621	Personnel intérimaire et détaché ⓘ
• 6223	Intervenants extérieurs pédagogie
• 628	Frais de siège ⓘ
• 62AUT	Autres comptes 62 (622 à 629) : Intermédiaires, publicité, déplacements, frais postaux et de télécommunication, frais bancaires

86	Contributions volontaires ⓘ
• 860	Secours en nature (alimentaire, vestimentaire)
• 861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, fluides : gaz, électricité, etc.) ⓘ
• 86AUT	Prestations en nature



Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants

Nouveautés 2025 : A compter du 01/01/2025

- **Lissage de la Prestation service unique** : nouvelle modalité de calcul de la Prestation de service unique pour supprimer les effets de seuils et prendre en compte le taux réel de facturation
- **Financement des Heures de préparation à l'accueil** de chaque enfant en remplacement des heures de concertation
- **Revalorisation des places existantes du Bonus Convention territoriale globale** de 10% dans la limite du forfait offre nouvelle
- **Création du Bonus trajectoire**, versé en contrepartie du développement du nombre de places soutenues par la collectivité territoriale signataire de la Convention Territoriale Globale observée en 2023
- **Intégration du Bonus attractivité** dans le système d'information et dans les déclarations Prestation de service unique

Pour intégrer ces nouvelles mesures 2025 et lancer l'appel de déclaration prévisionnel 2025, l'avenant 2024 doit nous être retourné signé.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Nouveautés 2025 : A compter du 01/01/2025,

- **Intégration du plafonnement à 25% concernant le dégel** des heures nouvelles du Bonus CTG Accueil loisir sans hébergement dans le système d'information à compter de la pérennité Réelle 2024
- **Intégration de l'Aide Spécifique Rythme Educatif (ASRE)** dans la PS Accueil loisir sans hébergement Périscolaire : ces heures seront recensées dans les données de pilotage lors des déclarations réelles
- **Plus de bonification Plan mercredi** : l'offre existante Plan mercredi sera intégrée aux Bonus CTG au fil de l'eau lors des renouvellements des Convention territoriale globale
- Une attention particulière sera apportée concernant les **données du nombre d'inscrits et des heures des enfants percevant l'AAEH** (Ratio des heures AEEH réalisées sur les heures réalisées totales et Ratio des inscrits AEEH sur le total des inscrits)



Subventions de fonctionnement

Nouveauté 2025 : A compter du 01/01/2025,

Le délai de fourniture des pièces justificatives d'une subvention N est ramenée du 30/11/N+1 au 30/06/N+1

Passé ce délai toutes les subventions seront annulées et le cas échéant un indu pourra être comptabilisé et notifié



Date d'appel et de paiement des acomptes



@-CoVar

Retrouvez-nous sur [E-CoVar](#),
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr

Date d'appel de déclaration

Nature équipement/Pérennité	Prev 2025	Réel 2024	Prev Actu Juin 2025	Prev Actu Septembre 2025	Prev Actu Novembre 2025*	
ALSH	12/02/2025	12/02/2025	30/06/2025	30/09/2025		
EAJE	20/12/2024	15/01/2025				30/11/2025
AAD						
Subvention de pilotage CTG						
RPE						
LAEP						
PS JEUNES						
ESPACES RENCONTRE						
MEDIATION FAMILIALE						
AGC/ACF						
FJT						
Animation Locale						
PAEJ					01/04/2025	NC
CLAS			01/09/25	15/06/25		

- Le prévisionnel actualisé de novembre concerne uniquement 10 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants

Par exception les Prév 2025 et les Réels 2024 ALSH seront lancés le 28/01/2025

Pour information le traitement des déclarations au réel 2024 seront traitables par le service à compter de la dernière semaine de février 2025



Date de paiement des acomptes

Prestations de service	Type de financement	% National	2025				Réel
			% local (proposé)				
			1er acompte		2ème acompte		
Date	%	Date	%				
EAJE	PSU	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
	Heures de préparation	70%		40%		30%	
	Bonus Inclusion Handicap	30%		17%		13%	
	Bonus mixité sociale	30%		17%		13%	
	Bonus CTG	70%		40%		30%	
	Journée pédagogique	0%		0%		0%	
	Bonus trajectoire	0%		0%		0%	
Bonus attractivité	70%	40%	30%				
ALSH	PSO	70%	15/02/2025	40%	15/07/2025	30%	
	Bonus CTG	70%		40%		30%	
	TAP	70%		40%		30%	
	Bonus Inclusif	30%		17%		13%	
RPE	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
	Mission complémentaire	70%		40%		30%	
	Bonus CTG	70%		40%		30%	
LAEP	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
	Bonus CTG	70%		40%		30%	
PS JEUNES	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
MEDIATION FAMILIALE	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
AAD	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
ESPACES RENCONTRES	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
Subvention de pilotage CTG	subvention	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
AGC-ACF	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
FJT	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
EVS	PSO	70%	15/01/2025	40%	15/07/2025	30%	
PAEJ	PSO	70%	15/04/2025	40%	15/07/2024	30%	
CLAS	PSO	70%	15/09/2025	28%	15/01/2026	42%	

Dès la validation de la déclaration de données réelle et après feu vert de la Cnaf



Traitement des déclarations et engagement de la Caisse d'allocations familiales

- Amorcer le plus en amont possible les premiers traitements des droits prévisionnels N et cela sans attendre le traitement des droits réels N-1.
- Procéder au versement des premiers acomptes aux partenaires dès les premières semaines de l'année.
- Tenir compte du risque financier dans les critères de priorisation des dossiers à traiter. Il peut être, ainsi, privilégié d'ici le 15 mars le traitement des acomptes des partenaires ayant des enjeux d'avance de trésorerie importants.
- Mettre en œuvre une vigilance renforcée sur les déclarations de données ALSH liée notamment au Bonus Inclusif



Barèmes 2025



@-CoVar

Retrouvez-nous sur [E-CoVar](#),
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr

Les barèmes nationaux

Seules le PS Accueil loisir sans hébergement, Ps Jeunes, AAD et Clas ne bénéficient pas de revalorisation en 2025

		Prix plafonds par heure réalisée	Taux de la PS	Prestation de service par heure facturée
Eaje fournissant les couches et les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	10,05 €	66%	Prix plafond retenu (1) x taux de la PS
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	21,96 - 11,13 x Taux de facturation	66%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,60 €	66%	
Eaje ne fournissant pas les couches ou les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	9,72 €	66%	
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	21,63 - 11,13 x Taux de facturation	66%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,27 €	66%	



Les barèmes nationaux

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service*
Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme			
Accueil extrascolaire	2,08 €/h	30%	0,62 €/h
Accueil périscolaire	1,97 €/h	30%	0,59 €/h
Accueil adolescents	3,08 €/h	30%	0,92 €/h
Complément inclusif Alsh	3,90 €/h	100%	3,90 €/h
Relais petite enfance			
Ps Socle	72 371 €/Etp	43%	31 119,53 €/Etp
Bonus missions renforcées (si au moins 1 mission est remplie)	3 304 €/an	100%	3 304,00 €/an
Lieux d'accueil enfants parents	92,61 €/h de fonct.	30%	27,78 €/h de fonct.
Accompagnement à la scolarité			
Ps Socle	8 487 €/collectif	33%	2 758,28 €/collectif
Bonus "enfants"	329,00 €/collectif	100%	329,00 €/collectif
Bonus "parents"	329,00 €/collectif	100%	329,00 €/collectif
Aide et accompagnement à domicile			
Fonction 1 (AES)	48 336 €/Etp	100%	48 336,00 €/Etp
Fonction 2 (TISF)	72 969 €/Etp	100%	72 969,00 €/Etp
Centres sociaux			
Animation globale, coordination	194 920 €/an	42%	82 646,08 €/an
Animation collective famille	43 475 €/an	64%	27 650,10 €/an
Espace de vie sociale			
Animation locale	43 475 €/an	64%	27 650,10 €/an
Foyers de jeunes travailleurs			
	assiette maximum		3 536,00 €/lit/an
	463 622 €/an	32%	147 431,80 €/an
Médiation familiale	100 574 €/Etp	75%	75 430,50 €/Etp
PS jeunes	44 357 €/Etp	50%	22 178,50 €/Etp
Espaces rencontres	147,70 €/h	60%	88,62 €/h
Point accueil écoute jeunes			
Pso Socle	55 258 €/Etp	45%	44 206,40 €/Etp
Aide complémentaire	Taux de financement maximum de l'existant (année 2023), plafonné à 70%		



Calendrier 2025 & engagements réciproques



@-CoVar

Retrouvez-nous sur [E-CoVar](#),
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr

Les rendez-vous incontournables avec la Caf du Var

Ces échéances sont essentielles car elles s'intègrent dans un processus de gestion et de supervision qui permettent de valider et sécuriser les paiements en amont de tout versement.

Retrouvez en parallèle le calendrier des appels à projets et à candidatures pour l'année 2025 de la Caf du Var.



FIN 2024

APPELS A PROJETS & CANDIDATURES	
Le 3/12	CAF : publication du calendrier des appels à projets et à candidatures 2025
WEBINAIRES	
Le 2/12	CAF : webinaire de présentation de l'appel à projets Actions, Animation du réseau et Lieux ressources Parentalité
Le 3/12	CAF : webinaire de présentation de la campagne généraliste de subventions 2024
SUPPORTS 2024	
Le 3/12	CAF : publication du calendrier des relations avec la Caf 2025
CAMPAGNE SUBVENTIONS 2025	
A partir du 3/12	CAF : Ouverture de la campagne généraliste des subventions de fonctionnement et investissement
A partir du 3/12	CAF : ouverture de la campagne de subvention Petite Enfance (Piaje et Fme)
PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ	
A partir du 20/12	CAF : appel des données financières et d'activité prévisionnelles PSU/PSD (hors Alsh et Paej) 2025

JANVIER

SUPPORTS 2025	
Début Janvier	CAF : publication du guide des aides aux partenaires 2025
ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES & FAMILLES	
Début Janvier	Partenaires : inscriptions des actions pour la Quinzaine des Familles 2025
WEBINAIRES	
Le 7/01	CAF : webinaire de présentation de l'appel à projets Inclusion Handicap 2025
Mi Février	CAF : webinaire d'accompagnement aux déclarations des données d'activité réelles 2024 et prévisionnelles 2025
PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ	
A partir du 15/01	CAF : appel des données financières et d'activité réelles PSU/PSD (hors Alsh) 2024
RENOUVELLEMENT CONVENTION	
A partir de Janvier	CAF : renouvellements des conventions 2025
PAIEMENTS DES ACOMPTES	
A partir du 15/01	CAF : versement du 1er acompte PSU/PSD (hors Alsh) sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel
A partir du 15/01	CAF : versement du 2ème acompte pour la PSD (Clas) sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel
APPELS A PROJETS & CANDIDATURES	
Le 6/01	CAF : lancement appels à candidatures Crèches à Vocation d'Insertion Sociale (Avis)
Le 13/01	CAF : lancement appels à candidatures Crèches à Vocation d'Insertion Professionnelle (Awip)
Entre le 20 et 31/01	Partenaires : échéance retour des dossiers appel à projets Enfance & Jeunesse lancé fin 2024

FEVRIER

ENQUÊTES	
A partir de Février	CAF : ouverture de la campagne de collecte annuelle des données EAJE : Filoué
PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ	
Avant le 09/02	Partenaires : déclaration des données prévisionnelles PSU/PSD (hors Alsh) 2025
A partir du 12/02	CAF : appel des données financières et d'activité réelles et prévisionnelles PSD Alsh
PAIEMENTS DES ACOMPTES	
A partir du 15/02	CAF : versement du 1er acompte PSD Alsh sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel
APPELS A PROJETS & CANDIDATURES	
Avant le 21/02	Partenaires : échéance retour des dossiers de candidature pour Avis
Avant le 28/02	Partenaires : échéance retour des dossiers de candidatures pour Awip
ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES & FAMILLES	
Avant le 22/02	Partenaires : échéance des inscriptions pour la Quinzaine des Familles 2025

MARS

WEBINAIRES	
Mi mars	CAF : webinaire préparation du passage des Paej sous Mon Compte Partenaire
PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ	
Avant le 30/03	Partenaires : déclaration données financières et d'activité réelles et prévisionnelles PSD Alsh
CAMPAGNE SUBVENTIONS 2025	
Avant le 31/03	Partenaires : échéance retour des dossiers de demande de subvention fonctionnement et investissement
Avant le 31/03	Partenaires : échéance retour des dossiers de demande de subvention investissement Petite Enfance

AVRIL

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ	
A partir du 1/04	CAF : appel des données financières et d'activité prévisionnelles PSD Paej 2025
Avant le 15/04	Partenaires : déclaration des données prévisionnelles PSD Paej 2025
WEBINAIRES	
Le 11/04	CAF : webinaire de présentation de l'appel à projets Clas 2024-2025
PAIEMENTS DES ACOMPTES	
A partir du 15/04	CAF : versement du 1er acompte PSD Paej sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel
APPELS A PROJETS & CANDIDATURES	
A partir du 28/04	CAF : lancement appel à projets Actions, Animation et lieux ressources Clas 2024-2025
ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES & FAMILLES	
Du xx/04 au xx/04	Partenaires : Quinzaine des Familles 2025

MAI

APPELS A PROJETS & CANDIDATURES	
Avant le 9/05	Partenaires : échéance retour des dossiers de candidature pour AWIP
Avant le 26/05	Partenaires : échéance retour des dossiers de candidature pour Clas

IMPORTANT : Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives qui sont détaillées au titre des conditions générales et au titre des conditions particulières. Il s'engage également à informer la Caf de tout changement apporté dans les statuts, le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service, l'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion), les règles aux conditions de travail et de rémunération du personnel, les prévisions budgétaires en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses), etc...

Les rendez-vous incontournables avec la Caf du Var

Ces échéances sont essentielles car elles s'intègrent dans un processus de gestion et de supervision qui permettent de valider et sécuriser les paiements en amont de tout versement.

JUIN

RENOUVELLEMENT CONVENTION

Début Juin | **CAF** : envoi des dossiers de renouvellement des conventions 2025

APPELS A PROJETS & CANDIDATURES

Le 15/06 | **Partenaires** : **échéance** retour des dossiers Projet éducatif de territoire et Plan mercredi

WEBINAIRES

Mi Juin | **CAF** : webinaire d'accompagnement aux déclarations d'activité prévisionnelles de juin 2025

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

A partir du 30/06 | **CAF** : appel des données financières et d'activité actualisées PSO/PSU (Alsh, Aad, Eaje, Chargé de coopération) de juin 2025
→réel : janvier à juin
→prévisionnel : juillet à décembre

JUILLET

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

A partir du 1/07 | **CAF** : appel des données financières et d'activité réelles 2024 pour les Clas

Avant le 06/07 | **Partenaires** : déclaration des données prévisionnelles actualisées d'activité PSO/PSU (Alsh, Aad, Eaje, Chargé de coopération) de juin 2025
→réel : janvier à juin
→prévisionnel : juillet à décembre

PAIEMENTS DES ACOMPTES

A partir du 15/07 | **CAF** : versement du 2ème acompte pour les PSU/PSO sous réserve de la validation de la déclaration du prévisionnel

ENQUÊTES

Le 31/07 | **Partenaires** : clôture de la campagne de collecte annuelle des données EAJE : Filoué

SEPTEMBRE

ENQUÊTES

Début Septembre | **CAF** : lancement du baromètre partenaires annuel 2025

WEBINAIRES

Mi Septembre | **CAF** : webinaire d'accompagnement aux déclarations d'activité prévisionnelles de septembre 2025

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

A partir du 1/09 | **CAF** : appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2025 pour les Clas

A partir du 30/09 | **CAF** : appel des données financières et d'activité actualisées PSO/PSU (Alsh, Aad, Eaje, Rpe, Chargé de coopération) de septembre 2025
→réel : janvier à septembre
→prévisionnel : octobre à décembre

PAIEMENTS DES ACOMPTES

A partir du 15/09 | **CAF** : versement du 1er acompte pour la PS (Clas) sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel

CAMPAGNE SUBVENTIONS PETITE ENFANCE

Avant le 30/09 | **Partenaires** : retour des dossiers de demande de subvention investissement Petite Enfance (PIAJE et FME)

OCTOBRE

ENQUÊTES

Début Octobre | **Partenaires** : clôture du baromètre partenaires annuel 2025

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

Avant le 05/10 | **Partenaires** : déclaration des données prévisionnelles actualisées d'activité PSO/PSU (Alsh, Aad, Eaje, Rpe, Chargé de coopération) de septembre 2025
→réel : janvier à septembre
→prévisionnel : octobre à décembre

NOVEMBRE

WEBINAIRES

Mi Novembre | **CAF** : webinaire d'accompagnement aux déclarations d'activité prévisionnelles, aux échéances 2025...

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

Le 30/11 | **CAF** : appel des données financières et d'activité actualisées PSU de novembre pour certains Eaje
→réel : janvier à novembre
→prévisionnel : décembre

DÉCEMBRE

SUPPORTS 2026

Début décembre | **CAF** : publication du calendrier des appels à projets 2026

Début décembre | **CAF** : publication du calendrier des relations avec la Caf 2026

CAMPAGNE SUBVENTIONS 2026

Début décembre | **CAF** : Ouverture de la campagne généraliste des subventions de fonctionnement et investissement

Début décembre | **CAF** : ouverture de la campagne de subvention Petite Enfance (Piaje et Fme)

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

Avant le 5/12 | **Partenaires** : déclaration des données prévisionnelles actualisées d'activité PSU de novembre pour certains Eaje

A partir du 20/12 | **CAF** : appel des données financières et d'activité prévisionnelles 2026

APPELS A PROJETS & CANDIDATURES

Le 15/06 | **Partenaires** : **échéance** retour des dossiers appel à candidatures Devenir Promeneur du Net

2026

PS : DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

A partir du 15/01 | **CAF** : appel des données financières et d'activité réelles 2025

PAIEMENTS DES ACOMPTES

A partir du 15/01 | **CAF** : versement du 2ème acompte pour la PS (Clas) sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel

A partir du 15/01 | **CAF** : **CAF** : versement du 1er acompte PSU/PSO sous réserve de validation de la déclaration du prévisionnel

RENOUVELLEMENT CONVENTION

Janvier | **CAF** : envoi des renouvellements des conventions Sous réserve de changement

SUPPORTS 2026

Mi Janvier | **CAF** : publication du guide des aides aux partenaires 2026

IMPORTANT : Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives qui sont détaillées au titre des conditions générales et au titre des conditions particulières.
Il s'engage également à informer la Caf de tout changement apporté dans les statuts, le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service, l'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion), les règles aux conditions de travail et de rémunération du personnel, les prévisions budgétaires en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses), etc...

Dans le cadre de la simplification et de l'allègement des démarches administratives de la Caf du Var, les demandes de financement liées aux campagnes de subventions de fonctionnement et d'investissement (campagne générale et aide à l'investissement petite enfance), ainsi que la plupart des appels à projets et/ou candidatures se font depuis 2024 via le site « Démarches Simplifiées ».

Vous retrouverez dans le calendrier ci-dessous toutes les modalités mises en oeuvre pour chacune des campagnes et appels proposés en 2025 par la Caf du Var.

Nous vous rappelons que pour tout nouveau projet, il est conseillé de se rapprocher de la conseillère de territoire ou de la conseillère thématique concernée, avant le dépôt de toute candidature.

Dossier Socle annuel à compléter par chaque gestionnaire																				
CAMPAGNES DE SUBVENTIONS	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Campagne généraliste pour les subventions de fonctionnement			3/12	[Barre orange]			31/3										03-déc-24	Portail		
Campagne généraliste pour les subventions d'investissement			3/12	[Barre orange]			31/3										03-déc-24	Portail		
PETITE ENFANCE	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Appel à projets pluriannuel Petite Enfance 2025-2026	17/10	[Barre orange]	15/12														17-oct-24	Portail		
Aide à l'investissement pour la création de places de crèches et Mam (PIAJE et FME)			15/12	[Barre orange]										30/9		03-déc-24	Portail			
Aide à l'investissement pour la création et l'extension RPE (PIAJE)			15/12	[Barre orange]										30/9		03-déc-24	Portail			
Appel à projets Avip				13/1	[Barre orange]	28/2	[Barre orange]			9/5									petiteenfance@caf83.caf.fr	
Appel à projets Avis				6/1	[Barre orange]	21/2													petiteenfance@caf83.caf.fr	
ENFANCE ET JEUNESSE	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Appel à projets pluriannuel Engagement des jeunes, loisirs éducatifs et citoyens		6/11	[Barre orange]	31/1													14-nov-24	Portail		
Appel à candidatures PS Jeunes			12/12	[Barre orange]	20/1												12-déc-24	Portail		
Appel à candidatures PAEJ			12/12	[Barre orange]	20/1												12-déc-24	Portail		
Appel à candidatures pluriannuel Devenir Promeneur du Net (enfance/jeunesse & parentalité)				[Barre orange]													12-déc-24	promeneurdunete@caf83.caf.fr		
Appel à candidatures pluriannuel Coordination Dispositif Promeneur du Net	L'appel à candidature pour la coordination des PDN ne sera pas renouvelé avant 2026																			
Projet éducatif de territoire et Plan mercredi				2/1	[Barre orange]						15/6								enfancejeunesse@caf83.caf.fr	
PARENTALITÉ	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Appel à projets pluriannuel actions Parentalité (volet 1)					3/2	[Barre orange]	14/3										02-déc-24	Plateforme		
Appel à projets pluriannuel lieux ressources Parentalité (volet 3)					3/2	[Barre orange]	14/3										02-déc-24	Plateforme		
Appel à projets Clas							28/4	[Barre orange]	26/5								11-avr-25	Plateforme		
Appel à projets pluriannuel animation Parentalité (volet 2)			2/12	[Barre orange]	15/2												02-déc-24	Portail		
Appel à projets coordination Clas							28/4	[Barre orange]	26/5								11-avr-25	Portail		
INCLUSION HANDICAP	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Appel à projets pluriannuel Inclusion Handicap				6/1	[Barre orange]	28/2											07-janv-25	Portail		
INCLUSION NUMERIQUE	OCT 24	NOV 24	DEC 24	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Webinaire	Démarches	Dossier		
Appel à projets pluriannuel Inclusion Numérique	L'appel à projets en faveur de inclusion numérique ne sera pas renouvelé avant 2026																			

LES RESSOURCES UTILES :



Le trombinoscope des interlocuteurs de la Caf du Var



La charte des engagements réciproques



Le guide des aides aux partenaires

Les engagements Caf-Partenaires



	information & Conseil		Gestion du droit		Accompagnement	
	NOUS	VOUS	NOUS	VOUS	NOUS	VOUS
Service de base et de qualité	<p>Un point d'entrée unique pour formuler vos demandes auprès de la Caf</p> <p>Un accusé de réception systématique à votre demande sous 48h maximum</p>	<p>Une sollicitation systématique de votre conseiller en développement Caf ou du gestionnaire en charge de votre dossier pour toute question relative à la gestion de vos droits</p>	<p>Un respect des délais de paiement des prestations de service et subventions</p>	<p>Une transmission de dossiers complets avec les PJ demandées pour bénéficier d'un traitement plus rapide et en une fois</p>	<p>Une information systématique et sans délais de toute évolution impactant vos activités (réglementation, conventionnement, etc.)</p>	<p>Une association de votre interlocuteur Caf habituel le plus en amont possible de vos projets</p>
	<p>Une réponse systématique à vos demandes et une information sur l'état d'avancement de votre dossier</p>	<p>Une transmission de vos éléments dans les délais attendus, et une alerte à la Caf en cas de retard ou de difficultés</p>	<p>Un traitement de vos subventions de fonctionnement avant le 30/09 de l'année et de vos prestations de services dans les échéances réglementaires</p>	<p>Un respect des délais de dépôts de dossiers de demandes de subventions, de réponse aux appels à projets lancés par la Caf et de transmission de vos données d'activités</p>	<p>Des temps réguliers d'information collective pour vous faciliter l'accès à l'information et partager avec vous nos nouveautés et orientations (Webinaires)</p>	<p>Une participation, représentation de votre structure, à ces temps d'information collective</p>
Service co-produit	<p>Une valorisation et un relais de vos offres de service sur les territoires par nos supports et canaux de communication</p>	<p>Une communication régulière de vos actualités.</p> <p>Un strict respect du Contrat Engagement républicain, de la Charte de la Laïcité et des engagements en matière de communication (affichage, inauguration, logo...)</p> <p>Une prise de connaissance et une application du Règlement Intérieur d'Action Sociale pour les actions financées par la Caf</p>	<p>Des services en ligne (portails) qui vous permettent de faire les déclarations nécessaires au calcul de vos droits (offre Bailleurs, AFAS, Elan)</p>	<p>Un usage des portails en ligne et un respect des échéances pour envoyer vos déclarations</p>	<p>Un challenge ouvert afin de co-produire des offres de service innovantes sur les territoires</p>	<p>Une publication de vos idées sur notre plateforme collaborative</p>
	<p>Une facilitation de l'utilisation de nos services en ligne (tutoriels, webinaires, etc.)</p> <p>Un accompagnement personnalisé et un RDV dédié pour tout nouveau partenaire</p>	<p>Une utilisation privilégiée de nos services en ligne et une sollicitation en cas de difficulté dans leur utilisation</p>	<p>Un traitement de vos réclamations de façon personnalisée dans un délai de 15 jours maximum</p> <p>Un baromètre annuel de mesure de votre satisfaction dont les résultats sont systématiquement partagés</p>	<p>Une transmission de vos réclamations sur la base de motifs détaillés et avec les éventuelles pièces</p> <p>Des suggestions d'amélioration via les canaux dédiés à cet effet ou votre interlocuteur habituel</p>	<p>La possibilité de RDV personnalisés des droits pour les gestionnaires d'équipement(s)</p>	<p>Une sollicitation de RDV personnalisé le plus en amont possible pour prévenir les difficultés et ne pas bloquer vos droits</p>



Vos interlocuteurs à la Caf et l'offre des RDV des droits Partenaires



@-CoVar

Retrouvez-nous sur [E-CoVar](#),
le réseau social des professionnels
de l'action sociale et de l'accès aux droits !



e-co-var.fr

Le service Aides Financières d'Action Sociale

L'accompagnement dans la gestion de vos droits



Vous êtes **nouveau gestionnaire d'un équipement** ou **nouveau porteur de projet**, le Service Aides Financières d'Action Sociale et ses 6 gestionnaires conseil en Action Sociale vous accompagnent dans l'accès à vos droits via un Rendez-Vous des droits personnalisé en lien avec votre conseillère de territoire :

- habilitations à mon compte partenaire,
- ouverture du droit et conventionnement à une Prestation de Service,
- déclarations de données dans le Portail Partenaires,
- suivi de vos paiements,
- complétude des dossiers de demande de subventions...



Vous rencontrez des difficultés pour déclarer vos données, le service est à votre écoute pour vous proposer aussi un Rendez-Vous personnalisé et adapté à vos attentes :

- déclaration de changement de situation,
- accompagnement des nouveaux fournisseurs de données,
- aide à la déclaration et accompagnement dans le traitement des contrôles de cohérence.



Pour le joindre, une seule adresse mail : afas@caf83.caf.fr



Vos conseillères territoriales

Accompagner les projets territoriaux de services aux familles en lien avec les thématiques d'intervention de la Caf
Animer la dynamique territoriale avec les acteurs du territoire en lien avec le déploiement des Conventions Territoriales Globales (CTG)



Céline Rasamison
06 14 11 22 05

LACS ET GORGES DU VERDON
PROVENCE VERDON
VINON SUR VERDON

celine.rasamison@caf83.caf.fr



Sylvie Zigliara
06 60 53 77 36

PROVENCE VERTE
SAINT ZACHARIE

sylvie.zigliara@caf83.caf.fr



Caroline Lamorinière
06 09 41 90 57

SUD SAINTE BAUME
TPM OUEST

caroline.lamoriniere@caf83.caf.fr



Valérie Thollon
06 14 81 55 92

TOULON

valerie.thollon@caf83.caf.fr



Muriel Lopasso
06 60 53 77 41

TPM EST
VALLÉE DU GAPEAU

muriel.lopasso@caf83.caf.fr



Gaëlle Myslicki
06 22 79 32 98

DRACÉNIENNE PROVENCE VERDON
AGGLOMÉRATION

gaelle.myslicki@caf83.caf.fr



Odile Mauguier
06 18 88 77 71

PAYS DE FAYENCE
ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

odile.mauguier@caf83.caf.fr



Aurélie Allais
06 09 41 11 49

COEUR DU VAR
GOLFE DE SAINT TROPEZ

aurelie.allais@caf83.caf.fr



Frédérique Senes
06 60 53 77 67

PORTE DES MAURES
TPM HYÈRES

frederique.senes@caf83.caf.fr

Vos conseillers thématiques

Accompagner les porteurs de projets départementaux sur leur thématique de référence
Préfigurer et évaluer des offres de services innovantes
Coordonner les interventions départementales et territoriales sur leur thématique de référence



Murielle Dalles

Parentalité
06 11 01 58 23 / 04 94 09 74 23

parentalite@caf83.caf.fr
murielle.dalles@caf83.caf.fr



Camille Laout

Parentalité
04 94 09 74 21 / 06 18 37 00 33

parentalite@caf83.caf.fr
camille.laout@caf83.caf.fr



Mélanie Philippon

Petite Enfance Accueil Individuel
06 27 62 64 83 / 04 83 42 00 76

petiteenfance@caf83.caf.fr
melanie.philippon@caf83.caf.fr



Sandrine Roustan

Petite Enfance Accueil Collectif
04 83 42 00 79

petiteenfance@caf83.caf.fr
sandrine.roustan@caf83.caf.fr



Marjorie Ensel

Petite Enfance & Insertion Sodo-professionnelle
06 11 55 02 80 / 04 83 42 00 70

petiteenfance@caf83.caf.fr
marjorie.ensel@caf83.caf.fr



Sandra Casabona

Enfance Jeunesse
06 22 52 62 45 / 04 94 09 74 10

enfancejeunesse@caf83.caf.fr
sandra.casabona@caf83.caf.fr



Camille Vergé

Inclusion Handicap
06 60 53 77 59 / 04 83 42 00 77

inclusionhandicap-caf83@caf83.caf.fr
camille.verge@caf83.caf.fr



Yassine Amoch

Logement
06 25 49 21 89 / 04 94 09 77 20

yassine.amoch@caf83.caf.fr

Le nouveau site partenaires

Retrouvez très prochainement sur les pages le nouveau site web partenaires :

- L'enregistrement du webinaire
- Le diaporama qui vous a été présenté
- Les appels à projets évoqués

The screenshot shows the homepage of the Caf & Co website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Var' on the left, and links for 'CONSULTER L'AGENDA', 'S'INSCRIRE AUX LETTRES PARTENAIRES', and a search bar labeled 'Recherche'. Below the navigation bar, there are dropdown menus for 'Caf&Co', 'Financements', and 'Offre d'Accompagnement'. A sidebar on the left lists various categories: Parentalité, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Inclusion Handicap, Accès aux Droits, Inclusion Numérique, Logement, and Animation de la Vie Sociale. The main content area features a large illustration of diverse people and the text 'DÉCOUVREZ CAF&CO La Caf et ses Partenaires : Ensemble pour un service de proximité optimisé'. Below this, there is a 'Les Actualités' section with a 'Tout voir' button, featuring an article about 'Appel à projets Engagements des jeunes, loisirs éducatifs et citoyens' dated 18 novembre 2024. At the bottom, there is a 'FLASH INFO PARTENAIRES' banner with the text 'RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CAF DU VAR ET DE SES'.



**Avez-vous
des
questions ?**





Retrouvez très prochainement sur les pages le nouveau site web partenaires :

- L'enregistrement du webinaire
- Le diaporama qui vous a été présenté
- Les appels à projets évoqués



Merci pour votre participation